

LES OFFRES

DUO

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

PROFITEZ DES OFFRES ANTARGAZ ET BOSCH

antargaz
energies



BOSCH

Chaudière murale gaz
à condensation HPE
CONDENS
8300i W



Jusqu'à **109,7%**
de rendement
énergétique



+ PRODUIT

- Conception moderne et design innovant avec façade en métal blanc et coins arrondis
- Existe en 30 et 35 kW uniquement en blanc
- Interface avec affichage 4 digit noir et blanc
- Connectivité et contrôle à distance via la régulation EasyControl CT 200
- Facile à installer, à maintenir et à utiliser

75 €^{TTC}(1)
+

150 €^{TTC}(2)
=

225 €^{TTC}
d'économie

Chaudière murale gaz
à condensation HPE
CONDENS
8700i W



Jusqu'à **109,7%**
de rendement
énergétique



+ PRODUIT

- Design innovant, façade haut de gamme noire ou blanche et panneaux latéraux gris métallisés
- Existe en 30 et 35 kW en noir et blanc
- Interface de gestion ultra intuitive avec affichage couleur, texte clair et boutons tactiles
- Facile à installer : plaque de pré-installation incluse
- Connectivité et contrôle à distance via la régulation EasyControl CT 200

100 €^{TTC}(1)
+

150 €^{TTC}(2)
=

250 €^{TTC}
d'économie

ET EN + Profitez de **30%⁽³⁾** de crédit d'impôt



BOSCH



Comment profiter de l'offre ?

Les offres Bosch et ANTARGAZ sont valables pour tout client ANTARGAZ déjà existant ou pour un nouveau client ANTARGAZ. Validité du 01/01/2019 au 31/12/2019.

L'offre BOSCH

Envoyez avant le 31/01/2020 :

- La copie de la facture d'achat et de l'installation du professionnel
- Votre code client « ANTARGAZ »
- Votre RIB

à l'adresse suivante :

Bosch / e.l.m. leblanc – Service Marketing
OPERATION ANTARGAZ
124-126 rue de Stalingrad
93711 DRANCY cedex

L'offre ANTARGAZ

Référez-vous aux modalités de remboursement sur le site

ou contactez votre conseiller ANTARGAZ au

0 805 509 509

Service & appel gratuits

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OFFRES SUR www.antargaz.fr

- (1) Offre exclusivement réservée aux particuliers et non cumulable avec les autres opérations commerciales Bosch en cours.
- (2) Retrouvez l'ensemble des modalités de remboursement des offres ANTARGAZ sur le site
- (3) Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) permet de déduire de l'impôt sur le revenu 30% des dépenses d'équipements éligibles et/ou de main d'œuvre pour certains travaux de rénovation énergétique sur la résidence principale construite depuis plus de 2 ans. Il s'applique aux dépenses payées jusqu'au 31 décembre 2019. Le recours à des professionnels portant la mention RGE, « reconnu garant de l'environnement » est nécessaire. Conditions intégrales du CITE sur



ANTARGAZ SAS au capital de 7 749 159 euros – Immeuble Reflex – Les Renardières – 4, place Victor Hugo – 92400 Courbevoie – 572 126 043 RCS Nanterre
e.l.m. leblanc - SAS - Capital de 14 081 225 euros - Siège social : 124/126, rue de Stalingrad 93711 Drancy Cedex, RCS Bobigny 542 097 944 - Crédits photos : Bosch
Conception graphique : R2D2 Communication.

antargaz
energies

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

antargaz.fr